Le JOURNAL DE SAINT-GERMAIN

BIMENSUEL - NUMÉRO 717 - VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017

MICHEL MONTORO
Conseil Immobilier
ACHAT ✻ VENTE ✻ LOCATION
Expérience, Professionnalisme et Discrétion

Spécialiste de l'immobilier
à Saint-Germain-en-Laye
et ses environs

www.cabinet-montoro.fr

1 Place André Malraux - 78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél : 01.30.87.57.57 contact@cabinet-montoro.fr

(Photo : Jacques Paray)

POUR PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE NATUREL

Des États généraux de la forêt

P. 4-5

7 Travaux cour Larcher
Attention aux déviations

9 Horodateurs
Entrez votre immatriculation

16 Handisport
Laura Flessel au quartier Goupil

Pour son Village de Noël, la Ville recrute un Père Noël. Adressez vos candidatures (CV + lettre de motivation) jusqu'au 5 décembre par courrier à : Monsieur le Maire, hôtel de ville, BP 10101 – 78101 Saint-Germain-en-Laye Cedex ; ou par courriel à : recrutement@saintgermainenlaye.fr

→ Le fléau des décharges sauvages en forêt

Le Parisien

"Samedi 17 juin, c'était une journée idéale pour se promener en forêt", rapporte *Le Parisien*. *"Lui en a profité pour y déverser ses déchets. Un entrepreneur du bâtiment comparaît aujourd'hui* [Ndlr : le 10 novembre] *devant le tribunal de police de Versailles pour avoir jeté ses déchets en pleine nature, au niveau du dépôt SNCF d'Achères, en forêt de Saint-Germain.*

Le constat de l'ONF est sans appel : les dépôts sauvages en forêt augmentent.

Convoqué en juillet au commissariat, l'homme reconnaît avoir voulu se débarrasser de ses rouleaux de moquette usagés et éviter ainsi de passer par la déchetterie où il aurait dû payer. Pour ce dépôt illégal, il risque une contravention pouvant aller jusqu'à 1 500 € et la confiscation de son utilitaire.

"Les dépôts sauvages ont tendance à se développer", constate l'Office National des Forêts (ONF). "Dans les Yvelines, la forêt de Saint-Germain est particulièrement touchée. Elle est coupée par de grands axes routiers qui facilitent ces pratiques.

Les agents de l'ONF sont habilités à verbaliser "même si c'est compliqué de prendre les gens sur le fait". Depuis le mois de juillet, des pièges photos ont été mis en place dans les forêts de l'ouest francilien. Le cliché, qui peut permettre d'identifier l'auteur, est ensuite transmis au procureur". (Lire aussi les pages 4 et 5.) ❖

→ La colère d'Arnaud Pericard suite à la coupure du RER A pendant deux jours entre La Défense et Auber

RADIO CLASSIQUE

Invité sur *Radio Classique* le 2 novembre, Arnaud Pericard a exprimé son mécontentement suite aux perturbations du RER A qui a été coupé pendant deux jours après l'inondation du tunnel entre La Défense et Auber.

"Pour nous, dont l'équilibre de vie et l'équilibre économique dépendent en grande partie de la régularité des transports sur la ligne A, c'est scandaleux et catastrophique.

On a échappé à des mouvements de panique. Ce qui s'est passé doit être pris en compte. On ne peut pas laisser en l'état des milliers d'usagers sur la ligne la plus utilisée d'Europe avec un million de passagers par jour, sans en tirer des conséquences.

Nous voulons des enquêtes et des sanctions. On a pu lire que le percement de la nappe phréatique était lié à une erreur.

Si erreur il y a, il doit y avoir des responsabilités également". ❖

→ Hockey sur gazon : un retour impressionnant des Saint-Germanoises en Elite

le Courrier des Yvelines

Le Courrier des Yvelines nous informe des performances du club de retour en Elite cette saison.

"Les Saint-Germanoises enchaînent depuis septembre les bons résultats (4 victoires, 2 nuls et 2 défaites) à tel point que le maintien semble désormais un objectif un peu trop minimaliste. "On ne va pas se le cacher maintenant qu'on a vu le potentiel de l'équipe. Si on peut aller chercher un peu plus haut et se qualifier en play-offs, on ne va pas s'en priver", confie le coach Fabien Pourcelet.

Après un match nul "logique" dimanche 5 novembre sur le terrain du Stade Français (2-2), les Yvelinoises pointent à la 4e et dernière place qualificative (avec, en plus, un match en retard à disputer à la fin du mois contre Cambrai).

"Les filles ont vraiment envie de construire une équipe forte et compétitive. Il y a les bons ingrédients pour obtenir des résultats". ❖

→ Le succès du Festival du Jeu de l'Agasec

le Courrier des Yvelines

Samedi 4 novembre, *Le Courrier des Yvelines* s'est arrêté au Manège Royal à l'occasion de la troisième édition du Festival du Jeu organisé par l'Agasec. *"Plusieurs centaines de personnes ont participé à l'événement. Quatre espaces de jeux étaient à la disposition des joueurs, depuis l'espace petite enfance, jusqu'à l'espace "jeux de construction" en passant par les jeux géants et bien sûr les jeux de société. Tout au long de la journée, on est venu seul, avec des amis ou en famille pour partager un moment convivial et découvrir le jeu sous toutes ses formes.*

"Trente personnes sont mobilisées aujourd'hui, pour la plupart des bénévoles, pour faire de cette journée une réussite, indique Rémi Lemaire, président de l'Agasec.

Cette journée est organisée en partenariat avec le CNJ (Centre national du Jeu). Le Festival du Jeu rentre dans le projet social de l'association, centré sur la famille. Rien de tel pour regrouper toutes les générations et toutes les cultures. Le président ne manque pas l'occasion de parler du projet de création d'une ludothèque à Saint-Germain-en-Laye.

"Ce projet était dans le programme d'Emmanuel Lamy, et nous avons évoqué ce point avec notre nouveau maire Arnaud Pericard qui a ce projet en tête". ❖

Sylvie Habert-Dupuis, 1ère maire-adjointe, et Kéa Téa, maire-adjointe, ont participé au Festival du Jeu.

KOEHLER IMMOBILIER
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

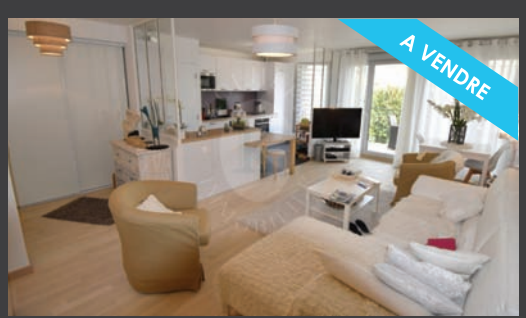

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
717 600 €
dont 4% d'honoraires acquéreur

A 400 m de la Place du marché, dans un immeuble de 2015 : très bel appartement 3 pièces de 74.64 m²,en étage avec ascenseur, composé d'une entrée avec placard, une cuisine ouverte équipée donnant sur un séjour avec balcon ; un grand dégagement avec coin bureau ; un wc indépendant ; une salle d'eau avec douche à l'italienne ; deux belles chambres avec placards. 2 parking en sous-sol (boxables). Charges annuelles de 1500 €/an. Copropriété de 20 lots d'habitation. DPE B

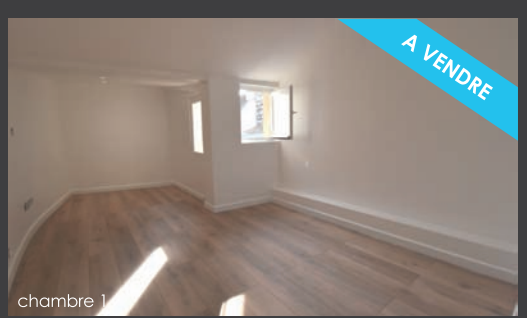

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
546 000 €
dont 5% d'honoraires acquéreur

En plein centre ville : duplex neuf de 59 m² carrez (soit 65 m² habitable), au dernier étage d'un petit immeuble, composé d'une entrée, une cuisine ouverte sur séjour, wc, rangement ; un étage avec deux chambres, une grande salle de bains avec wc. Belles hauteurs sous plafond et en parfait état ! Copropriété de 3 lots d'habitations.

11, rue André Bonnenfant
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

01 39 10 00 00
www.koehlerimmobilier.fr

essilor

Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

70 € TTC DE REMISE*

VIVEZ EN
VARILUX® series
LES VERRES PROGRESSIFS
QUI RÉVÈLENT VOTRE JEUNESSE

* Offre de remise valable jusqu'au 31/12/2017 pour tout achat d'une monture équipée de 2 verres de la famille Varilux® series d'un montant minimum d'achat de 350 € TTC. Offre non cumulable avec d'autres offres et avantages en cours et notamment avec les avantages résultant de conditions tarifaires convenues avec certains organismes. Cette offre non remboursable, non échangeable et sans rendu de monnaie, pourra être utilisée par son porteur exclusivement chez l'opticien cité. Dispositifs médicaux. Consultez votre ophtalmologiste ou votre opticien pour plus d'information. © Essilor International - RCS Créteil 439 769 654. Sous réserve d'erreurs typographiques, images non contractuelles. Toutes les marques citées appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Crédits photos : Michaël Guichard - Montures hommes : PURE DESIGN PU03 et TITANE ITT1703. Montures femmes : DREW.S DSF 1701 et ELITE ELT718. 7881 - GE Communication pour Essilor. 11-2017.

À découvrir dans votre magasin

Optic 2000 de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
5, rue de Pologne - Tél. : 01 34 51 12 73

SOMMAIRE

Le Brésilien Neymar

Laura Flessel au quartier Goupil

Vu, lu, entendu 2
Le fléau des décharges sauvages en forêt ;
Le succès du Festival du Jeu de l'Agasec

Environnement 4 et 5
Saint-Germain lance
des États généraux de la forêt
pour sauver notre patrimoine naturel

Vie quotidienne 7
Réaménagement de la cour Larcher :
la rue Voltaire fermée entre 9h et 16h

Stationnement 9
À partir du 20 novembre,
il faudra entrer sa plaque d'immatriculation
dans les horodateurs

PSG 10
Neymar au stade Georges-Lefèvre !

Handicap 16
Laura Flessel au quartier Goupil

CABINET DESCOLAS

CABINET IMMOBILIER A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE DEPUIS 45 ANS

Vente appartement 185 m² - SAINT GERMAIN EN LAYE

Prix nous consulter

Grand appartement familial d'environ 185 m² avec beau jardin, terrasse et belles hauteurs sous plafond. Il offre 8 pièces dont une triple réception de 48 m² ouvrant sur jardin, quatre chambres, salle à manger, deux parkings et pièces en sous-sol de 65 m².

Honoraires à charges acquéreurs 3,63% - DPE : E

URGENT : recherche appartement ou maison sur St Germain en Laye

33-34 RUE DU VIEIL-ABREUVOIR - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
WWW.IMMOBILIER-DESCOLAS.COM TEL: 01 39 10 52 52

Le Journal de Saint-Germain
16, rue de Pontoise -BP10101
78101 Saint-Germain-en-Laye
journal@saintgermainenlaye.fr

Directeur de la publication
Arnaud Pericard

Rédacteur en chef :
Stéphane Sardella

Journaliste : Bérengère Adda

Mise en page : Céline Canessa

Photographies : Jacques Paray

Secrétariat : Perline Romero
Tél. : 01 30 87 20 74

Publicité : Caroline Bariol
Tél. : 06 70 01 67 34

Distribution :
Adrexo - 01 39 75 51 93

Impression : GIM
Tél. : 03 44 30 51 00
60205 Compiègne

PEFC 10-31-1668

Tirage : 31 750 exemplaires
ISSN : 0293-8278

AU 21, RUE SAINT-PIERRE

Une réhabilitation exemplaire

Il y a encore quelques mois, le 21, rue Saint-Pierre était un immeuble en très mauvais état déserté par ses locataires et ses commerces. Acquis il y a deux ans par Efidis, un acteur majeur du logement à Saint-Germain, il a complètement changé de visage après une réhabilitation exemplaire. Le 10 novembre, il a été inauguré par Arnaud Pericard et Jean-Alain Steinfeld, président du directoire d'Efidis, en présence de plusieurs élus dont Marillys Macé, Isabelle Richard, maires-adjointes, Karine Peyresaubes et Ludivine Vanthournout, conseillères municipales déléguées.

12 LOGEMENTS, 3 COMMERCES

Le nouveau bâtiment compte 12 logements de type PLS (du 2 pièces au 4 pièces) qui sont proposés à la location sous conditions de ressources et 3 commerces.

Le bâtiment étant situé dans le secteur sauvegardé, Efidis a travaillé sous le contrôle de l'Architecte des Bâtiments de France. Il a notamment fallu conserver deux escaliers remarquables, dont l'un date du XVII[e] siècle. *"C'est la preuve que ce type d'opération peut parfaitement se fondre dans un centre-ville ancien et dans son patrimoine historique"*, a souligné Arnaud Pericard. ❖

VENTE DE NOËL DES *CHEMINS DE L'ÉVEIL*

Samedi 18 novembre, de 10h à 19h, et dimanche 19 novembre, de 10h à 18h, au Manège-Royal : vente de Noël des *Chemins de l'Éveil*.

Parking gratuit à Saint-Erembert le samedi à partir de 14h, et le dimanche toute la journée. Le produit de la vente permettra de financer l'extension, en cours depuis cet été, de l'Institut médico-éducatif Michel-Pericard, à Saint-Germain, et de la Maison de Marie, à Poissy.

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

De 9h45 à 12h, au Centre administratif : réunion d'information du Relais Assistants Maternels (RAM) sur le thème du "Contrat de travail de l'assistant maternel agréé du particulier employeur". Inscription 01 39 73 35 75 et ram@saintgermainenlaye.fr

JUSQU'AU 8 DÉCEMBRE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) attribue un chèque-cadeau de Noël sous conditions de ressources aux travailleurs privés d'emploi inscrits au Pôle Emploi et domiciliés à Saint-Germain. Informations sur www.saintgermainenlaye.fr. Contact : 01 30 87 20 04.

40 ANS DU COLLÈGE DES HAUTS-GRILLETS

À l'occasion des 40 ans du collège des Hauts-Grillets en 2018, les élèves de la 6e1 cherchent des témoins (professeurs, élèves, surveillants, personnels, habitants du quartier...) pour un reportage sur l'histoire de l'établissement.

Contact : madame Delette à HG40ans@gmail.com

Friskis&Svettis

Friskis&Svettis, la gym pour tous !

Authentique Fitness Suédois

Friskis&Svettis est une association sportive à but non-lucratif, d'origine suédoise. Accessibles à tous, nos intensités sont variées, fonctionnelles et faciles à suivre.

Notre objectif : Que le sport reste toujours un plaisir !

Nous proposons 10 activités aux intensités variées en salle ou en extérieur, notre activité principale est le Jympa, programme uniquement propre à Friskis&Svettis, dont les mouvements ont été élaborés par des kinésithérapeutes.

Nous proposons des séances à Saint-Germain-en-Laye, Fourqueux et Mareil-Marly.

DES SPORTS QUI DONNENT LE SOURIRE...

web : wwwfriskisparis.com
email : friskissvettis.sgl@gmail.com
Friskis&SvettisParis

Les États généraux de la forêt seront parrainés par Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX de la forêt

RÉGULATION DES POPULATIONS DE SANGLIERS

Moins d'accidents sur les routes

L'Office National des Forêts organise chaque année des battues pour limiter la prolifération des sangliers et limiter les collisions avec les voitures sur la RN184 et la RD 308, deux axes très fréquentés qui traversent la forêt de Saint-Germain.

Les prochaines auront lieu les mardis 21 et 28 novembre.

Chaque battue est hautement sécurisée. Des panneaux d'information sont posés à l'entrée des zones chassées.

Des véhicules de la police nationale et de la police municipale circulent à vitesse réduite pour ralentir les automobilistes sur les routes qui bordent le secteur concerné car un animal traqué n'hésite pas à traverser.

Accompagnés d'une meute de chiens (souvent des labradors, des épagneuls bretons, des fox-terriers…), les rabatteurs progressent dans le massif pour déloger les sangliers et les amener vers les tireurs postés sur plusieurs miradors disposés tous les 80 mètres.

Les sangliers ont profité de la tempête de 1999, des nombreux arbres au sol et du développement des ronces qui constituent des abris pour eux pour se reproduire.

En 2003, leur nombre s'élevait à 345 ! ❖

POUR ASSURER LA PÉR

Saint-Germain les États génér

À l'automne, le camaïeu de couleurs jaune, orange, rouge éclaire la forêt et donne naissance à des tableaux magnifiques qui font le bonheur des promeneurs.

Cette beauté des paysages cache toutefois un constat alarmant. Le massif est fortement affecté par les dépérissements du chêne sessile, du chêne pédonculé et du hêtre.

À ces peuplements "en crise" s'ajoute l'incivilité de certains qui fragilisent la forêt en l'utilisant comme une décharge à ciel ouvert !

SOUS LE PARRAINAGE DE NICOLAS HULOT

Cet état des lieux préoccupant nécessite de se mobiliser. *"C'est pour cette raison que Saint-Germain a décidé d'organiser au printemps prochain des États généraux de la forêt sous le patronage de Nicolas Hulot, Ministre de la Transition écologique et solidaire"*, annonce Arnaud Pericard.

"L'objectif est d'élaborer un plan d'action financé par tous les acteurs concernés pour assurer la pérennité de cet espace naturel exceptionnel et de transmettre ce patrimoine commun aux générations futures".

Le 15 novembre, à l'hôtel de ville, une première réunion a donné le coup d'envoi officiel de l'opération. Cette étape essentielle a réuni la Ville, l'Office National des Forêts (ONF), qui gère le massif, ainsi que des représentants de la région Île-de-France, du département des Yvelines, des communautés d'agglomération *Saint-Germain Boucles de Seine* et *Grand Paris Seine Ouest*, et les maires des villes limitrophes du massif.

À l'heure où nous avons "bouclé" ce numéro, cette réunion de lancement n'a pas encore eu lieu, mais Michel Béal, directeur de l'Office National des Forêts Île-de-France Ouest, a accepté de nous présenter l'étude que les experts du département "Santé des forêts" ont effectuée en 2016 et ses propositions pour améliorer la situation.

L'objectif d'Arnaud Pericard et de Michel Béal est d'assurer la pérennité de la forêt.

UN MASSIF MORCELÉ

Le JSG.- *La fragilité de la forêt tient aussi à sa situation au cœur du tissu urbain…*

Michel Béal.- Le massif s'étend sur 3 540 hectares mais il a beaucoup souffert de l'urbanisation. C'est Napoléon III qui a donné le coup d'envoi du grignotage en 1856 avec la création du camp des Loges (51 hectares).

Même constat une vingtaine d'années plus tard avec la construction de la gare de triage dite "d'Achères" (100 ha). Les champs d'épandage, dont une partie accueille aujourd'hui l'usine de traitement des eaux usées Seine-Aval, ont retiré quelque 400 hectares au massif.

Le massif a aussi été morcelé par plusieurs grandes voies de circulation routière (RN184 entre Saint-Germain et Conflans-Sainte- Honorine et RD 308 entre Poissy et Maisons-Laffitte). En un siècle, il a perdu ¼ de sa surface.

Aujourd'hui heureusement, la loi prévoit que les aménagements d'intérêt général soient intégralement compensés. Tous les défrichements effectués par Île-de-France Mobilités (ex Syndicat des Transports d'Île-de-France) pour préparer l'arrivée du Tram 13 Express le seront (au moins 4 fois). Dans le massif même, il est prévu des reboisements qui vont permettre de régénérer la forêt là où la tempête de décembre 1999 l'a endommagée.

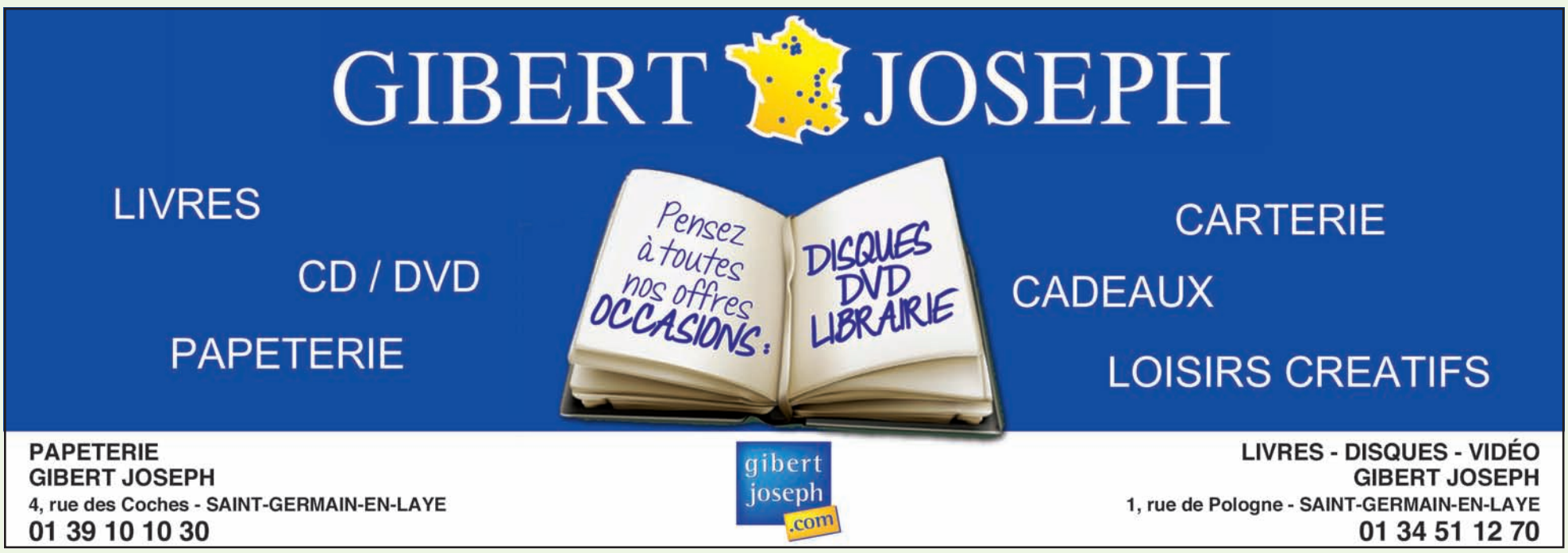

ENNITÉ DE NOTRE POUMON VERT

lance aux de la forêt

L'ONF souhaite protéger et valoriser les milieux ouverts comme la mare aux Canes.

Le JSG.- *Sa proximité avec les villes fait aussi que la forêt de Saint-Germain est parfois considérée comme une décharge à ciel ouvert…*

M. B.- La forêt subit beaucoup d'incivilités. C'est la triste réalité. Les dépôts sauvages ne cessent de prendre de l'ampleur. Les déchets diffus (canettes, papiers…) sont stables.

Au total, 1500 tonnes sont collectées par l'ONF chaque année dans les forêts domaniales d'Île-de-France. Cela représente un coût de 900 000 €, soit 45% à 50% de notre budget "accueil du public". S'ajoutent à cela les prostituées et les gens du voyage dont la présence est également préoccupante.

Mais cette fréquentation non souhaitée ne doit pas faire oublier les 3 millions de visiteurs qui sillonnent les allées et les sentiers de la forêt pour se promener, circuler à vélo ou à cheval et profiter de la nature.

Accueillir le public dans les meilleures conditions est l'une de nos principales missions et c'est la vocation de la forêt de Saint-Germain comme celle de tous les massifs publics d'Île-de-France.

UN PLAN D'ACTION QUI CONJUGUE LES 3 FONCTIONS DE LA FORÊT

Le JSG.- *Une vocation au cœur du plan d'action que vous préconisez pour valoriser le massif de Saint-Germain et ses atouts…*

M. B.- Oui. Pour la rendre plus accueillante et plus accessible, nous proposons :

- d'installer des panneaux d'information ;
- d'aménager des cheminements adaptés aux personnes à mobilité réduite ;
- d'améliorer la circulation des cavaliers et des cyclistes.

L'idée, c'est aussi de mettre en valeur son patrimoine naturel et sa biodiversité. Je pense par exemple à l'étang du Corra qui mérite une nouvelle signalétique, des parkings et un accueil réaménagés.

Le JSG.-*Mais votre objectif va au-delà…*

M. B.- Le but de notre plan d'action est de conjuguer dans un juste équilibre les trois fonctions principales de la forêt :

- Accueillir et guider le public ;
- Protéger, augmenter la richesse environnementale et la biodiversité ;
- Produire le bois dont la société a besoin.

Le JSG.- *Que proposez-vous en matière de protection du massif ?*

M. B.- Il faut préserver et valoriser les milieux ouverts qui possèdent une biodiversité riche et présentent un intérêt écologique (mares, ancien champ de tir, ancien hippodrome, carrière Fayolle…). Il faut aussi renforcer la lutte contre les dépôts sauvages *(lire ci-contre)*.

Il faut enfin, et je sais qu'Arnaud Pericard partage cette volonté, obtenir le classement du massif en "forêt de protection".

Le JSG.- *Comment la production de bois va-t-elle évoluer ?*

M. B.- L'exploitation fait partie de la vie de la forêt. Il est important de maintenir cette fonction qui répond à une demande de la société. Mais les ventes ne se feront plus sur pied. C'était alors l'acheteur qui abattait, débardait et transportait.

L'ONF va développer ses ventes sous forme de bois façonnés (déjà abattus et stockés au bord des chemins) pour gérer directement les exploitations et mieux les maîtriser. ❖

CLASSEMENT EN "FORÊT DE PROTECTION"

Une priorité pour la Ville et l'Etat

Bruno Cinotti, le directeur départemental des territoires des Yvelines, vient de le confirmer par écrit à Arnaud Pericard : *"la procédure de classement en forêt de protection du massif de Saint-Germain- en-Laye, qui a été relancée en début d'année 2017, demeure une priorité pour les services de l'État".*

"Par un courrier du 8 mars 2017, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a réaffirmé que "la conservation du massif de Saint-Germain est considérée comme une priorité pour le ministère en charge des forêts, tant du point de vue de l'état boisé que pour le bien-être des populations".

Au niveau départemental, mes services restent mobilisés pour mener à bien ce projet. Ils ont élaboré les documents nécessaires à l'enquête publique (…).

La procédure pourrait se dérouler en début d'année 2018 pour envisager une transmission du dossier au Conseil d'Etat avant fin 2018 (…)". ❖

CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

Des amendes et des pièges photo

C'est l'un des principaux fléaux de la forêt : depuis plusieurs années, les dépôts sauvages, dont certains contiennent parfois de l'amiante, et les déchets diffus augmentent. Nombre de canettes, papiers, gravats, pneus, matériels électroménagers… sont abandonnés en pleine nature par des personnes sans scrupules.

Les agents de l'ONF sont habilités à verbaliser ces comportements passibles d'une amende qui peut atteindre plusieurs milliers d'euros mais il n'est pas fréquent de prendre en flagrant délit les auteurs de ces faits qui privilégient principalement la nuit et les endroits isolés.

Pour renforcer sa lutte, l'ONF a mis en place des pièges photos permettant d'identifier, preuves à l'appui, les véhicules qui déchargent leurs déchets en forêt. Il préconise aussi d'aménager certaines entrées pour empêcher l'accès la nuit.

"Lutter contre le phénomène, c'est aussi construire de nouvelles déchetteries, dont certaines pourraient être exclusivement dédiées aux déchets des entreprises du bâtiment", estime Mary-Claude Boutin, maire-adjointe déléguée au développement durable.

"C'est indispensable et la réflexion est en cours au niveau de notre communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine".

LA VILLE AUX CÔTÉS DE L'ONF

Dans l'immédiat, Arnaud Pericard l'a rappelé aux acteurs concernés à l'occasion des États généraux de la forêt que le maire de Saint-Germain-en-Laye a lancés le 15 novembre : dans son combat contre les décharges sauvages, l'ONF peut compter sur l'appui de la Ville qui est extrêmement préoccupée par le phénomène.

La police municipale effectue ainsi de nombreuses patrouilles sur les routes qui traversent le massif pour dissuader les auteurs ou les prendre en flagrant délit.

"Si le producteur du dépôt est identifiable, la police municipale peut mettre simultanément en œuvre des suites pénales et administratives", explique Marc Hermandesse, directeur de la police municipale :

- *"La démarche pénale peut être enclenchée par le dépôt d'une plainte ou par la transmission d'un procès-verbal de constat au Procureur de la République ; c'est lui qui déterminera le montant de l'amende (jusqu'à 1 500 €) ;*
- *La procédure administrative, qui s'effectue aussi sur la base d'un constat, permet d'engager la responsabilité d'une entreprise et d'obtenir un enlèvement ou une contrepartie financière".*

Si le producteur n'est pas connu, la police municipale doit mener un travail d'enquête pour retrouver des indices qui permettront d'identifier le coupable. ❖

Les dépôts sauvages sont l'un des fléaux de la forêt.

CONSEIL NATIONAL Ville Fleurie DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

LABEL "VILLES ET VILLAGES FLEURIS"

Toujours trois fleurs pour Saint-Germain !

Estelle Olivin.

Depuis 1993, la Ville collectionne les fleurs décernées par le label "Villes et Villages Fleuris".

Ces distinctions valorisent les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des touristes. Elles récompensent aussi les actions menées en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie.

Les premiers pétales rouges glanés il y a vingt-quatre ans ont été multipliés en 1996 (2 fleurs), puis en 2001 (3 fleurs). Ils viennent d'être renouvelés par un jury régional composé d'élus, de professionnels du tourisme, de techniciens de communes, de professionnels du paysage et de l'horticulture, de professionnels de l'aménagement et de l'environnement, et de particuliers.

"Pour atteindre la quatrième fleur, la récompense maximale décernée par un jury national, le CNVVF, Conseil national des villes et villages fleuris, un accent fort doit être mis sur la biodiversité", explique Estelle Olivin, conseillère municipale chargée du Développement durable.

"Un diagnostic et un plan de gestion vont ainsi être lancés à Saint-Germain-en-Laye pour tenter de décrocher la récompense suprême".

Évoluant avec les attentes des citoyens, le label s'engage ainsi aujourd'hui sur des enjeux tels que l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique, le respect de l'environnement, la préservation du lien social et surtout la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics.

La plupart des fleurs et des plantes de la Ville seront produites dans les serres du lycée agricole à partir de janvier prochain.

80 000 PLANTES ET FLEURS CULTIVÉES PAR AN

"À Saint-Germain, nous sommes attachés à produire des végétaux qui ornent la ville", précise Mary-Claude Boutin, maire-adjointe déléguée au Développement durable. *"La plupart des plantes et fleurs sont produites dans nos serres, qui sont situées pour quelques semaines encore dans la commune d'Aigremont. Elles seront transférées, début janvier 2018, dans des équipements de dernière génération implantés au lycée agricole et horticole"*.

Cette mutualisation des installations et des personnels entre une collectivité locale et un établissement public horticole et agricole en matière de développement durable, une première en France, a été formalisée lors du Conseil municipal du 29 juin dernier, par une convention de trois ans renouvelable appelée Groupement d'Intérêt Public (GIP).

"Ce GIP, baptisé Eco Jonction, outre la production florale et les échanges de formations entre l'établissement et le service espaces verts de Saint-Germain, verra également la création de jardins familiaux destinés à la population, d'un verger conservatoire et de jardins partagés qui se situeront dans l'espace naturel sensible classé du site des Plâtrières, entre la route départementale 113, la route des Princesses et la Résidence d'Hennemont, dans la plaine de la Jonction", conclut Estelle Olivin. ❖

GIP ÉCO JONCTION : UNE PREMIÈRE EN FRANCE

Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) destiné à développer une vision écologique sur un territoire, signé entre Saint-Germain-en-Laye et le lycée Agricole et Horticole et baptisé Éco Jonction (en référence à sa future localisation, dans la plaine de la Jonction), est unique en France.

La réflexion conjointe de la Ville et de cet établissement public portera sur la gestion des espaces publics : notions d'écologie, éco-pâturage, concept de ville durable, ville fleurie, ville nature, trame bleue, trame verte, ru de Buzot, vignes...

Elle servira également à répondre à la demande sociale des usagers, à adapter et innover dans la création des nouveaux quartiers (éco-quartier), à mutualiser, dès début 2018, les serres de l'exploitation horticole pour la production et le stockage des végétaux.

Le GIP développera en outre une coopération concertée dans la production horticole et l'aménagement paysager à laquelle deux agents de la Ville vont prochainement participer.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE MERCERIE AVEC DES TISSUS RECYCLÉS

Le 23 novembre, à 19h30, au restaurant Fuxia (22, rue André-Bonnenfant), venez dialoguer avec Marie Nguyen, créatrice de "Style Useful" (mercerie en ligne de tissus 100% réutilisés à partir de découpes de vêtements) et du label "100% re-used".

Organisée par *Le Quai des possibles*, avec le soutien de l'association Solidarités de Sciences Po SGL, et en partenariat avec Ticket For Change - dont la mission est d'activer les talents pour résoudre les problèmes de société -, cette soirée, qui inaugure une série intitulée "Inspiration", est destinée à donner envie d'agir, créer de l'espoir, et instiller une dynamique aux acteurs locaux.

À 27 ans, après des classes préparatoires pour les grandes écoles, une fac de biologie, des études en biotechnologie et en oncologie, et une expérience professionnelle décevante dans le monde de la Recherche, Marie, également bénévole dans deux associations, l'une pour la revalorisation des déchets, l'autre venant en aide aux sans-abris, a intégré le programme d'accompagnement "Parcours entrepreneur" de Ticket for Change et s'est lancée !

Venez à sa rencontre en vous inscrivant sur : contact@lequaidespossibles.org

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
PROPRIÉTAIRE FACE À LA FORÊT, DANS UN ÉCO-QUARTIER

DERNIER STUDIO ET DERNIER 4 PIÈCES - EMMÉNAGEZ DÈS MAINTENANT
Vues imprenables sur la forêt ou sur le cœur d'îlot paysager
Surfaces généreuses, prolongées par un large balcon ou une terrasse
0 805 405 485 Service & appel gratuits
LNC.fr
LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
SCI SAINT GERMAIN LISIERE PEREIRE - 791 604 135 00024 RCS NANTERRE - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance. Document non contractuel à caractère publicitaire - 11/2017.

Et pour les piétons ? **Du 20 novembre au 15 décembre, l'accès des piétons à la cour Larcher se fera uniquement via la rue de Paris et la rue Saint-Pierre (l'allée des Recollets sera fermée).**

RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR LARCHER À PARTIR DU 20 NOVEMBRE

La circulation des rues Voltaire et Diderot modifiée

Le réaménagement de la cour Larcher va commencer le 20 novembre. L'objectif est d'en faire un lieu plus spacieux, aéré et verdoyant.

C'est une bonne nouvelle pour les riverains et les nombreux Saint-Germanois habitués des lieux. Ça l'est moins pour les automobilistes. Comme toujours lorsqu'il s'agit du centre-ville, les travaux vont inévitablement avoir un impact sur la circulation.

Pour tout savoir sur le déroulement du chantier et les déviations mises en place, *Le Journal de Saint-Germain* a rencontré Priscille Peugnet, maire-adjointe déléguée aux Travaux et à la Voirie.

Le Journal de Saint-Germain.- *Quel est l'objectif du réaménagement prévu ?*

Priscille Peugnet.- L'idée est de rendre cette place plus agréable et de maintenir les usages actuels en conservant les trois terrasses, l'aire de jeux pour les enfants (qui sera réaménagée) et l'espace planté qui va passer de 75 à 200 m².

Des dalles en pierres calcaires remplaceront le béton et le tracé des caves voûtées, vestiges du XIIIe siècle, sera suggéré au sol par des dalles de tailles et de couleurs différentes de celles du reste de la place.

Le JSG.- *Comment les travaux sont-ils organisés ?*

P. P.- Trois phases sont prévues :

▶ **Du 20 novembre au 15 janvier :** démolition, installation des réseaux, création des espaces verts ;

▶ **Du 15 janvier au 16 février :** terrassement ; réalisation de la structure ;

▶ **Du 16 février au 4 mai :** pavage, pose du mobilier urbain, finitions.

Ces dates sont bien sûr indicatives. Elles sont susceptibles de varier en fonction des aléas de chantier et des conditions météorologiques. Mais l'objectif est d'avoir achevé la place au retour des beaux jours.

Le JSG.- *Y aura-t-il des impacts sur la circulation ?*

P. P.- Inévitablement. Un chantier de cette envergure situé en outre en plein centre-ville ne peut pas ne pas occasionner de gêne sur la circulation même si tout a bien sûr été pensé pour la réduire au maximum.

L'acheminement des matériels et l'évacuation des gravats seront effectués par des poids lourds qui doivent pouvoir accéder facilement au chantier et stocker leurs livraisons à proximité.

Le JSG.- *D'où la fermeture de la rue Voltaire jusqu'au 15 janvier ?*

P. P.- Oui, mais seulement entre 9h et 16h. Avec la rue de Paris et la rue Saint-Pierre, c'est l'une des trois voies qui permettent d'accéder à la cour Larcher.

Rue de Paris, la circulation des voitures est toujours très dense ; il était donc difficilement envisageable de la fermer à la circulation. La rue Saint-Pierre est moins fréquentée mais trop étroite pour accueillir des poids lourds et stocker les matériels. Voilà pourquoi notre choix s'est porté sur la rue Voltaire.

Le JSG.- *Que doivent faire les automobilistes qui l'empruntent régulièrement ?*

Les conditions de circulation du 20 novembre au 15 janvier

P. P.- L'idéal est de pouvoir éviter le secteur mais cela n'est pas toujours possible.

Les automobilistes qui n'ont pas d'autre choix devront suivre les déviations mises en place. Les voitures qui viennent de la rue des Ursulines et souhaitent rejoindre le centre-ville, devront tourner à gauche dans la rue Diderot, qui va passer à sens unique pendant toute la durée des travaux.

Elles devront ensuite emprunter le boulevard Victor-Hugo et la rue de Mareil.

À chaque nouvelle phase de travaux, la modification de la circulation sera présentée dans *Le JSG.* ❖

bouygues TELECOM

la fibre

Maintenant chez vous, à Saint-Germain-en-Laye.

14€99/mois
pendant 1 an
puis 27€99/mois
+3€/mois de box(1)

Testez votre éligibilité

en	au	sur
boutique	**0 800 945 345** Service & appel gratuits	**bouyguestelecom.fr**

we love technology : on aime tous la technologie.

(1) Soit 17,99€/mois pendant 1 an puis 30,99€/mois. Location box nécessaire. Engagement 1 an.
Offre valable du jusqu'au 09/01/2018 sous réserve d'éligibilité en fibre jusqu'au domicile et de raccordement. Frais de mise en service : 59€ ; frais de résiliation : 59€ ; restitution sous 30j des équipements : prime de 59€. Certains contenus peuvent être payants.
Voir conditions et éligibilité en boutique Bouygues Telecom.

BETC - Bouygues Telecom - 37-39, rue Boissière - 75116 PARIS - SA au capital de 712 888 399,56 € - RCS PARIS 397 480 930.

TRADUCTION EN LIGNE

I SUR LES HORODATEURS À PARTIR DU 20 NOVEMBRE I

Entrez votre plaque d'immatriculation

C'est une des conséquences de la réforme sur le stationnement payant imposée par l'État à partir du 1er janvier 2018 : les automobilistes vont obligatoirement devoir saisir leur numéro de plaque d'immatriculation sur le clavier numérique des horodateurs pour pouvoir valider leur paiement.

Pour vous préparer à ce changement, la Ville anticipe la réforme en vous permettant de le faire dès le 20 novembre.

PAS DE BOULEVERSEMENT DES HABITUDES

Cette nouvelle façon de procéder ne va pas bouleverser vos habitudes. Il vous faudra simplement avoir le réflexe de mémoriser les 7 chiffres et lettres de votre plaque d'immatriculation. Pour ceux d'entre vous qui paient leur stationnement via une application sur leur smartphone, rien ne change puisque vous n'avez pas à aller à l'horodateur.

LE TICKET PAPIER DISPARAÎT

Les agents de contrôle utilisant un boîtier de lecture automatisée des plaques d'immatriculation pour savoir si vous avez payé ou dépassé la durée autorisée, les tickets ne seront plus utiles.

Fini le petit morceau de papier sur le tableau de bord qui s'envole lorsque vous fermez la porte de votre voiture.

La saisie de la plaque d'immatriculation à l'horodateur va donc permettre de franchir un pas de plus vers la dématérialisation et la "Smart city", la ville intelligente citoyenne et connectée.

Obtenir un justificatif de paiement sera toutefois encore possible. Après avoir réglé votre stationnement, l'horodateur vous l'imprimera automatiquement.

À partir du 1er janvier, vous aurez le choix d'imprimer, ou pas, ce justificatif. ❖

COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour vous aider à vous familiariser avec la saisie de votre plaque d'immatriculation à l'horodateur, *Le Journal de Saint-Germain* vous en explique le fonctionnement en images.

1. À votre arrivée devant l'horodateur, vous trouverez un écran d'accueil qui vous propose de saisir votre plaque d'immatriculation grâce au clavier.

Ce premier écran vous propose aussi de sélectionner une langue autre que le français (anglais, italien, allemand, espagnol) et d'afficher la grille des tarifs.

2. Avant de valider, vérifiez que vous avez saisi les bons chiffres et les bons numéros ; sinon, annulez et reprenez la saisie.

3. Insérez votre monnaie ou utilisez votre carte bleue (paiement sans contact possible).

4. En fonction de la somme payée, l'horodateur vous indique l'heure limite de votre stationnement. Lorsque vous avez atteint la durée souhaitée, il ne vous reste plus qu'à valider.

1 Saisissez votre plaque.

2 Validez.

3 Insérez votre monnaie ou utilisez votre CB (avec ou sans contact).

4 Validez.

ibis
HOTELS
NOUVEAU À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
10 BIS RUE DES JOUERIES
EN CENTRE-VILLE (PARKING COUVERT)
61 chambres climatisées au design moderne et confortable, chambres familiales pour 4 personnes, petit déjeuner buffet à volonté.
01 39 10 7000
Réservez sur accorhotels.com

I RÉFORME DU STATIONNEMENT I

Ce qu'il faut savoir

La réforme sur le stationnement payant de surface entrera en vigueur à partir du 1er janvier prochain. Elle consiste à :

- **décentraliser le stationnement** : les communes et les intercommunalités auront désormais la maîtrise totale depuis la fixation des tarifs jusqu'à la gestion du contrôle et du recouvrement que Saint-Germain a choisi de confier à la société Streeteo (Indigo).
- **dépénaliser le stationnement** : si l'automobiliste ne paie pas ou ne paie que partiellement son stationnement, il ne commet plus une infraction sanctionnée par une amende pénale mais doit acquitter un **forfait de post-stationnement (FPS)** fixé par la commune concernée.

À Saint-Germain, le montant proposé au Conseil municipal du 16 novembre s'élève à 25 € (à l'heure où nous écrivons ces lignes, la séance n'a pas encore eu lieu).

FAVORISER LA ROTATION DES VOITURES

L'objectif de la réforme est double : "Inviter" les automobilistes à respecter davantage les règles du stationnement payant et renforcer l'attractivité des centres-villes en favorisant la rotation des voitures.

À Saint-Germain, l'idée est de favoriser le stationnement de courte durée en surface (notamment pour les petits achats) et d'orienter ceux de longue durée vers les parkings souterrains.

Pour les conducteurs qui payent leur stationnement, rien ne change puisque la Ville a choisi de conserver sa grille tarifaire, qui est inchangée depuis 2010 (elle vous sera présentée dans le prochain *JSG*). Mieux encore, Saint-Germain saisit l'occasion de la réforme pour améliorer le confort des automobilistes :

- dans la zone de l'hyper centre-ville : la durée maximale de stationnement va passer de 1h à 1h30 ;
- dans les zones centre et Gambetta, elle va passer de 2 à 3h ;
- dans la zone Alsace, elle va passer de 2 à 4 heures compte tenu de la distance par rapport au centre-ville.

Retrouvez la carte du stationnement payant à Saint-Germain sur : **www.saintgermainenlaye.fr** ❖

I LE 2 NOVEMBRE AU STADE GEORGES-LEFÈVRE I

Neymar rencontre les enfants !

(Photo : Teampics/PSG)

C'est un moment que les footballers en herbe du Paris Saint-Germain n'oublieront pas !

Jeudi 2 novembre, ils ont reçu la visite de Neymar. Pouvoir approcher la star brésilienne n'est pas donné à tout le monde. D'où la joie des enfants qui ont multiplié les selfies avec leur idole. ❖

LES FÉMININES L'EMPORTENT ENCORE !

Samedi 4 novembre, les féminines du PSG ont signé une nouvelle victoire en championnat. Il faut dire qu'elles ont joué à Saint-Germain-en-Laye, au stade Georges-Lefèvre, là où elles ne se sont pas encore inclinées cette saison !

Après ce succès face à Montpellier (3 à 1), elles occupent la deuxième place du classement derrière Lyon.

I PROPOSEZ VOS SOLEILS D'OR I

L'altruisme à l'honneur

Les personnes qui se rendent utiles en agissant pour les autres peuvent recevoir un Soleil d'Or décerné par la Ville et remis par Arnaud Pericard.

Chaque lauréat est désigné par un jury à partir de propositions faites par les habitants de Saint-Germain.

QUI PEUT RECEVOIR UN SOLEIL D'OR ?

Tous les Saint-Germanois bénévoles qui s'engagent d'une façon exceptionnelle en faveur des autres sont susceptibles de recevoir un Soleil d'Or. Leur altruisme, qui peut s'exprimer à travers une association, doit aussi s'exercer depuis plusieurs années et servir le rayonnement de la ville. Tous les domaines sont concernés : éducation, culture, développement économique, solidarité, sport…

Votre participation est précieuse. La Ville compte sur vous pour suggérer le nom d'une personne qui met ses valeurs au service des autres.

Il est impératif de détailler les raisons de votre choix.

RÉPONDEZ ÉGALEMENT SUR INTERNET

Vous avez **jusqu'au 4 décembre** pour proposer une candidature.

Remplissez le bulletin ci-dessous puis déposez-le dans les urnes installées à l'hôtel de ville (16, rue de Pontoise), au Centre administratif (86-88, rue Léon-Desoyer) et à la mairie annexe (place des Rotondes, au Bel-Air).

Vous pouvez aussi répondre sur internet en vous rendant sur la page d'accueil du site de la Ville (**www.saintgermainenlaye.fr**) pour remplir le bulletin en ligne. Vous pouvez également adresser un courrier au cabinet du maire : 16, rue de Pontoise / B.P. 10101 / 78101 Saint-Germain-en-Laye cedex. ❖

NOM ET PRÉNOM DU (OU DE LA) CANDIDAT(E) :

.....

ADRESSE : .....

Raisons de votre choix :

.....

.....

.....

.....

.....

Votre nom et n° de téléphone (facultatif) :

.....

Estimation, Achat, Vente

Monnaies anciennes, royales, modernes, françaises et étrangères, cotées ou non cotées, en or, argent ou autres matières.

Lingots et lingotins, or ou argent, avec ou sans certificat.

Montres, Bijoux anciens ou modernes, avec ou sans pierres.

Objets en argent et argenterie.

Héritages, Successions, Partages.
Nos expertises sont gratuites.
Déplacements sur rendez-vous
Comptoir Saint Germain en laye RCS 829 242 098 Versailles

COMPTOIR NATIONAL DE L'OR
Professionnels de l'Or depuis 1976

23 rue des Coches
78100 Saint Germain en Laye
01 39 10 03 24
Saintgermainenlaye@gold.fr

Alexandre GUEGUEN
06.60.56.79.59.
Michel JOURNET
06.70.09.96.20.

Experts Numismates

Nous vous conseillons également sur vos investissements en or ou argent.

www.gold.fr

ABOTT ARTISAN
Rénovation Intérieure & Décoration

UN PROFESSIONNEL POUR LA RÉNOVATION
DE VOTRE SALLE DE BAINS

11 rue Danès de Montardat
78100 Saint Germain en Laye

61 avenue de la Princesse
78110 Le Vésinet

Tel: 01 34 51 79 39

Trois rendez-vous musicaux et caritatifs vont marquer ce mois de novembre (le 19 au profit d'ATD Quart Monde, le 25 pour 4 associations saint-germanoises, et le 28 pour les orphelins des sapeurs-pompiers de France). Merci pour votre générosité !

AU THÉÂTRE ALEXANDRE-DUMAS

6 chorales en concert

Dimanche 3 décembre, à 15h et 17h, au TAD : 1ère édition de "Choralissimo !".

Concert de Noël donné par six chorales. **À 15h :** Plein chant, Maestose (chœur d'hommes), et Voix Nouvelles. **À 17h :** chœur du Pincerais, Maroussia, et Dédicace.

Entrée libre dans la limite des places disponibles. Billetterie au guichet du théâtre Alexandre-Dumas le jour même, sans réservation.

www.tad-saintgermainenlaye.fr

LES POMPIERS MOBILISÉS POUR LES ORPHELINS

Créé en 1987, l'orchestre départemental des sapeurs-pompiers des Yvelines (Odspy) fête cette année son trentième anniversaire. Il se produira **mardi 28 novembre, à 20h45**, au théâtre Alexandre-Dumas.

Ces trente bougies représentent des centaines de concerts et de cérémonies au service des collectivités et des acteurs culturels des Yvelines, et des traditions et valeurs des sapeurs-pompiers.

L'Odspy s'associe à de nombreux artistes. Les musiciens seront accompagnés du trio de jazz Stan Laferrière, d'Eric Planté, trompette soliste des orchestres de la Garde républicaine, d'un danseur hip-hop, et des enfants du chœur les Polysons, déjà présents l'an dernier.

Quatre tableaux seront proposés sur des thématiques des musiques du grand et petit écran, de Noël, de la virtuosité musicale et d'expression musicale et du swing.

Tous les bénéfices de ce concert seront reversés à l'association ODP (Œuvre des Pupilles orphelins et fonds d'entraide de sapeurs-pompiers de France).

Entrée : 10€ (plein tarif) ; 5€ (- de 26 ans). Billetterie au TAD, avec règlement par chèque, ou en ligne sur : **www.odspy.fr /** 01 30 87 07 07. ❖

VENEZ AUSSI LES ÉCOUTER

Le 19 novembre, à 16h, en l'église Saint-Léger (20, rue de la Maison-Verte), à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, les chorales paroissiale de Vernouillet-Verneuil et Petit Chœur de Grandchamp proposent un concert (gospels, Haydn, chants de Noël, Saint-Saëns...), dont les bénéfices seront reversés à ATD Quart Monde.

Avec Michel Perrin (baryton), et Laurent Lechowski (orgue). Participation libre.

Contact : 06 89 21 03 64.

LES AUTRES CONCERTS

▸ À la Maison natale Claude Debussy (38, rue au Pain)

Le 18 novembre, à 17h : Grieg et Stravinsky, par Boris Blanco (violon), David Salmon (piano), et Alexandre Martin-Varroy (récitant). Contact : 01 30 87 20 63.

▸ À l'église réformée (1, avenue des Loges)

Les 24/25 novembre, à 20h45, le chœur *Plein chant* et la maîtrise et l'ensemble vocal féminin du Conservatoire à rayonnement départemental Claude-Debussy dédient un concert à Henry Purcell. Chœurs et grands airs d'opéras baroques seront interprétés par Anaïs Huguet-Balent (soprano), Jérôme Boutillier (basse), Clémence Schiltz (viole de gambe), Xiaomo Zhang (clavecin), Maël Marcon (flûte), sous la direction musicale de Sandrine Carpentier et la direction artistique de Roland Lemêtre.

Contact : 06 62 50 42 73.

www.saintgermainenlaye.fr

▸ Par le Conservatoire

Le 20 novembre, de 18h30 à 19h30 : audition de la classe de flûte traversière de Valérie Janot.

Le 22 novembre, à 18h30 : audition de la classe de trompette de Patrick Fabert.

Le 25 novembre, à 14h : audition de la classe de basson d'Aurélien Utz.

Le 27 novembre, à 18h30 : audition de la classe de piano de Camille Benbaruk.

Le 28 novembre : audition de la classe de piano d'Etté Kim.

Le 30 novembre, à 18h30 : audition de la classe de piano de Cédric Boyer.

▸ Chez Cazaudehore (1, avenue Président-Kennedy)

Le 24 novembre : Ellen Birath & The Shadows cats, aux influences rythm'n'blues, soul, swing, ska, New-Orleans.

Contact : 01 30 61 64 64.

www.cazaudehore.fr/jazzaudehore/

CONCERT CARITATIF, LE 25 NOVEMBRE, EN L'ÉGLISE SAINT GERMAIN

Voix Nouvelles se met en 4 pour des associations

L'ensemble vocal *Voix nouvelles* sera en concert le 25 novembre, à 21h, en l'église Saint Germain.

Caroline Belotti.

Elles seront quatre associations saint-germanoises à bénéficier, le 25 novembre, de votre générosité. Car pour fêter ses vingt-cinq ans, l'ensemble vocal *Voix Nouvelles*, habitué à donner des concerts caritatifs, a décidé de soutenir l'Institut en Santé Génésique, La Tablée des Chefs, Étape 3A et Sciences Po SGL Solidarités.

Pour les soutenir dans leurs actions, Caroline Belotti, chef de chœur des *Voix Nouvelles* depuis 2007, à l'initiative de cette soirée inspirée d'un festival de théâtre, espère que l'église fera salle comble.

Ou la solidarité puissance 4…

Le Journal de Saint-Germain. – *Voix Nouvelles a souvent donné des concerts caritatifs, mais la nouveauté, c'est de soutenir quatre associations en un seul concert.*

Caroline Belotti. – L'idée m'est venue d'un évènement qui se tient à Neuilly, pendant lequel une troupe joue pendant une semaine le même spectacle au profit de plusieurs associations.

Partant du constat que les associations locales communiquent avec leurs adhérents mais que l'on connaît peu leurs besoins à l'extérieur, il est utile de leur donner de la visibilité.

Ce concert pourra aussi être l'occasion de recruter de nouveaux bénévoles parmi le public, de permettre à celui-ci de découvrir notre chorale, tout en nous ouvrant, qui sait, à de futurs concerts caritatifs. C'est un échange de bons procédés !

UN TRIO JAZZ POUR LES ACCOMPAGNER

Le JSG. – *Comment avez-vous sélectionné ces quatre associations ?*

C. B. – Elles devaient être complémentaires dans la diversité des actions, des bénévoles et des bénéficiaires. Nous avons voté début juillet et le résultat est un beau panel du dynamisme associatif local que nous sommes fiers de mettre en valeur.

L'Institut en Santé Génésique / Woman Safe, qui lutte contre les violences faites aux femmes, est au cœur d'un sujet majeur de l'actualité de ces dernières semaines.

De plus, le 25 novembre, date de notre concert, est aussi la Journée internationale de l'Élimination de la violence à l'égard des femmes.

La Tablée des Chefs développe la culture alimentaire auprès de jeunes issus de milieux moins favorisés, alliant développement durable et jeunesse. Je trouve qu'il s'agit là d'un thème très optimiste !

Étape 3A accompagne les adultes atteints de la maladie d'Alzheimer et il me semble être important de faire savoir qu'il existe un relais à Saint-Germain-en-Laye, via l'hôpital. Nous espérons d'ailleurs toucher la communauté médicale.

Enfin, Sciences Po SGL Solidarités est l'occasion de mettre un coup de projecteur sur les activités des élèves de l'Institut d'Études Politiques qui sont très actifs dans la solidarité – ils souhaitent par exemple mettre en place des maraudes – et dans le développement durable – l'implantation d'un potager bio est envisagé au sein de l'école.

Le JSG. – *Quels chants seront proposés ?*

C. B. – Des gospels traditionnels et modernes, des chants africains, des chants de Noël harmonisés pop et jazz, et des standards de jazz. Et, pour la première fois, nous serons accompagnés par un trio de jazz composé de la pianiste Caroline Fauchet, native de Saint-Germain, du bassiste Michel Costandi, et du batteur Hidéhiko Kan.

Je sais que beaucoup d'anciens choristes de *Voix Nouvelles* seront présents, et nous réservons au public une petite surprise !

▸ À 21h, en l'église Saint Germain.

Billets en vente chez Gibert Joseph (1, rue de Pologne) ou sur le site www.billetweb.fr

Places : 15€ en prévente ; 18€ sur place ; 10€ pour les 12-18 ans et étudiants ; gratuit pour les - de 12 ans.

Facebook @EnsembleVocalVoix Nouvelles ❖

VOUS ÊTES SAINT-GERMANOIS ET VOUS NE RECEVEZ PAS *LE JOURNAL DE SAINT-GERMAIN* ?

INFO DISTRIBUTION
01 30 87 20 37

Vous avez un talent particulier et vous êtes drôle ? Participez au Tremplin des Z'artistes en envoyant votre candidature filmée avant le 22 décembre 2017 à jeunesse@saintgermainenlaye.fr.
Les gagnants assureront la première partie du spectacle de Yassine Belattar au théâtre Alexandre-Dumas en février prochain !

AU PROFIT DE L'ASSOCIATION *MICA* DU 1ER AU 3 DÉCEMBRE À VERA

Jacques Paray, photographe du *JSG*... et du monde

Afrique du Sud, Inde, États-Unis, Turquie, Australie, Italie, Grèce, Pologne, et puis la France et Saint-Germain… Vous avez trois petits jours (1er - 3 décembre), pour faire un très grand tour du monde !

Car Jacques Paray, le photographe du *Journal de Saint-Germain* aime autant arpenter sa ville que les cités de la planète, où il capture des instants suspendus, des regards, des paysages.

"Je conçois mon travail différemment entre les reportages pour Le Journal de Saint-Germain*, pendant lesquels je prends vraiment beaucoup de plaisir à mettre en valeur l'action des personnes que je photographie, et mes voyages où seules mes émotions guident mes pensées puis le déclic de l'appareil, à défaut d'écrire un texte".*

À l'Espace Vera, en visitant *"Le Monde comme il Paray"*, vous pourrez voyager en sa compagnie et, pourquoi pas, vous offrir un cliché coup de cœur au profit de MICA, une association qu'il affectionne et qui apporte des aides ponctuelles aux personnes âgées saint-germanoises isolées et en difficulté.

Jacques Paray exposait dans les galeries jusqu'en 1995. Aujourd'hui, il a rouvert ses archives à l'association MICA qui en a sélectionné 160 pour cette exposition.

D'autres présentations pourraient venir, puisque 10 000 clichés dorment encore dans ses tiroirs…

DE L'HUMOUR ET DE L'ÉMOTION

Duel, son regard capture et fige de purs moments de drôlerie (Melbourne, avril 2011 ; Lettonie, août 2008 ; New York Halloween, octobre 2012…), comme il sait se poser sur les humbles (EU, octobre 2009 ; Inde Delhi, décembre 1985…), et les lieux chargés d'émotion (Lodz Ghetto, décembre 2011).

Affectionnant les fondus et les jeux de reflets, Jacques Paray vous fera découvrir Saint-Germain, Raguenez, Nice ou Cannes magnifiées et fantasmagoriques !

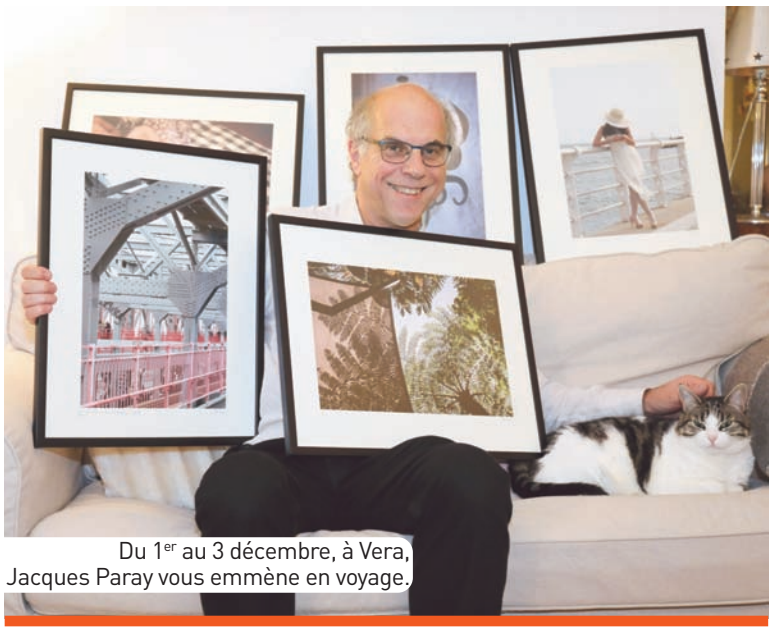
Du 1er au 3 décembre, à Vera, Jacques Paray vous emmène en voyage.

Vernissage **vendredi 1er décembre, à 18h30**. Partenaires de cette déambulation, la Ville et Natalie Millies-Lacroix, de l'atelier Art et Encadrement.

▶ *"Le Monde comme il Paray"*, les 1er, 2 et 3 décembre, à l'Espace Vera (2, rue Henri-IV).
Entrée libre de 15h à 19h. ❖
www.jacques-paray.com

LIBRES OPINIONS

Union pour Saint-Germain

TENIR NOS OBJECTIFS SANS HAUSSE D'IMPÔTS ?

Vous avez entendu parler de la disparition de la taxe d'habitation pour une partie importante de la population. Cet impôt, dont la justesse reste à démontrer, est toutefois un impôt nécessaire à nos finances locales. Sa transformation en dotation nous mettra, une fois de plus, sous la dépendance de Bercy.

Pire, le projet de loi de finances pour 2018 prévoit d'encadrer nos collectivités, tant en termes de dépenses de fonctionnement que d'investissements.

Nous nous devons de refuser ce diktat de l'administration technocratique. Heureusement, à Saint-Germain-en-Laye, nous avons des armes.

Quelles sont-elles ?

Parce que notre situation financière demeure saine, même si elle se dégrade sous l'effet conjugué de la baisse des diverses dotations, et de la hausse des charges transférées qui nous sont imposées. Et aussi parce que notre dette est maîtrisée.

Notre objectif demeure alors de préserver les contribuables et c'est d'autant plus difficile à atteindre que notre rigueur de gestion du denier public ne nous laisse plus guère de marge de manœuvre.

2018 sera une nouvelle année sans hausse d'impôts, grâce à la mise en œuvre d'optimisations de notre budget qui nous permettront pour une fois encore, de présenter un budget de fonctionnement en baisse, sans porter atteinte à notre qualité de services.

À Saint-Germain-en-Laye, nous disons qu'il faut maîtriser notre déficit, car c'est une nécessité de gestion mais pas qu'il faut diminuer la solidarité collective car nous ne sommes pas des idéologues.

2018 sera aussi une nouvelle fois une année d'investissements massifs à destination de nos établissements scolaires, car notre avenir passe par nos enfants et aussi à destination de notre cœur de ville, car c'est aussi notre cœur de vie.

Aussi, vous pouvez compter sur nous pour continuer à préserver notre ville… et vos impôts.

Maurice Solignac, maire-adjoint délégué aux finances

Agir pour Saint-Germain

DE L'ERREUR AU DÉSASTRE, QUEL ESPOIR ?

Dans sa lettre de novembre, V. Pécresse vante les avancées des travaux du tram-train, nommé Tram 13 Express, ce qui entretient une confusion délibérée avec un tramway. Coût : 306,7M€ pour les infrastructures (49% Région, 21% Etat, 30% Département) dont près de 100M€ pour la virgule saint-germanoise et 39M€ pour le matériel roulant financé par "Île-de-France Mobilités". La Ville a dépensé 1,7M€ pour les réseaux. Attention, il est précisé que les coûts correspondent à l'évaluation 2011! Oui au Tram 13 Saint-Cyr-l'Ecole, Saint-Germain, Achères - Non à cette virgule en tram-train, hors de prix et néfaste pour notre Patrimoine et notre Forêt. Relions les 2 gares par des navettes électriques.

Un nouveau désastre en perspective : du fait des caténaires, de nouvelles coupes d'Espace Boisé Classé (EBC) sont prévues avenue des Loges sur une largeur de 4 m. A l'entrée de la Route Royale, le Chêne à la Vierge serait abattu ! La lisière va adopter une allure de strate arbustive près des voies puis ce sera progressivement une futaie. C'est tout un écosystème forestier de lisière qui sera modifié et la forêt empiétée plus qu'annoncé. Bientôt ce seront les abattages dans le parc du Château et son creusement sur une profondeur de 6 m pour le tunnel. Ailleurs, on a pris une parcelle de forêt de près de 4000m² au nord de la Lisière Pereire et supprimé espaces verts et parc de jeux de la Sablière. Pour desservir le quartier, un élargissement de la RN184 rognerait encore sur la forêt (près du parc de la Charmeraie). Un jour, il faudra rendre des comptes, "de l'erreur sort le désastre"(Hérodote) !

Le Maire de Saint-Germain lance les Etats Généraux de la Forêt le 15 /11 en présence de l'ONF, des Maires des villes voisines de la forêt, des représentants Etat, Région, Département… Nous les alertons plus que jamais avec force sur les erreurs en cours. Un espoir, une question : quand la forêt sera-t-elle classée ?

A.Gommier - P.Lazard- M.Dumont - P.Degeorge

Saint-Germain Autrement

PISCINE : CHLORAMINE ET DÉFECTUOSITÉS

Le conseil municipal est saisi pour avis des rapports annuels de tous les syndicats intercommunaux. Au-delà de ces travaux, une véritable question de fond est de savoir quand ceux-ci fusionneront ils dans la Communauté d'agglomération que nous constituons dorénavant?

Nous avons ainsi récemment débattu du rapport de l'année de la piscine intercommunale.

Il est de plus en synthétique et se réduit année après année aussi bien en informations qu'en volume. En 2015 nous déplorions déjà la disparition d'informations financières tels que l'exécution du budget, comptes, liste des contrats inférieurs à 15K€... Difficile dans ces conditions d'avoir une vision globale du déroulement de l'année avec ses points forts ou ses points faibles.

Dans la rubrique "Faits marquants" il est précisé que dans le cadre du projet du Tram Train, tous les travaux ayant des conséquences sur l'environnement de la piscine seront à la charge du STIF, espérons qu'il n'y aura pas de surprise ! Il est aussi indiqué un investissement de 2,3M€ sans autre information sur le projet de réhabilitation extension, projet pourtant évalué selon les sources entre 9 et 14,5M€. Cet important projet nécessitait une présentation. Souhaitons que les orientations du projet d'aménagement de développement durable, le PADD, pour les bâtiments publics, dont notre piscine, à consommation d'énergie neutre ou positive soient bien pris en considération.

Restent aussi à traiter de manière opérationnelle des dysfonctionnements comme l'apparition de chloramine et des défectuosités diverses suite à travaux qui entrainent une baisse des fréquentations du public.

Souhaitons que Monsieur le Maire élu à la présidence du syndicat de notre piscine, saura piloter sans tarder les actions correctives nécessaires, dont aussi une meilleure communication des informations afin que le rapport 2017 puisse être évalué "en progrès".

Les élus de gauche : **Pascal Lévêque, Angéline Silly, Pierre Camasses**

Expression individuelle

LA CRÈCHE DE NOËL EST AUSSI CULTURELLE

Noël arrivant, me voilà obligé de reformuler comme chaque année ma demande d'installation d'une crèche dans un de nos bâtiments publics. L'abandon de cet élément de nos traditions en dit long sur l'état identitaire de notre pays. Vous remarquerez également que l'expression "Joyeux Noël" a disparu des animations lumineuses de notre ville ! Une soumission supplémentaire au "vivre ensemble" ?

Aujourd'hui, au nom de la laïcité, les descendants des "bouffeurs de curé" de 1905 combattent ce qui a fait la France. Mais dans le même temps, ces derniers taisent les atteintes réelles à la laïcité du communautarisme et de l'islamisme. En cela, ils contribuent à un futur choc culturel dangereux pour notre société.

En vérité défendre le bien commun, c'est défendre une France fière de ses racines et non pas un hypothétique "vivre ensemble" qui est en réalité un "vivre avec" imposé.

Didier Rouxel – Saint-Germain fait Front ! - fn78.06@gmail.com

Expression individuelle

[Texte non parvenu]

Armelle Rouly
armelle.rouly@saintgermainenlaye.fr

L'expression des groupes politiques n'engage que la responsabilité de ses auteurs. La commune ne peut en refuser la publication sauf si le texte concerné présente un caractère diffamatoire ou outrageant.

Au théâtre Alexandre-Dumas

- **Les 17 et 18 novembre : "Hôtel Feydeau", de Georges Lavaudant.**
- **Le 21 novembre, à 20h45 : Jérémy Ferrari.**
- **Le 24 novembre, à 20h45 : "Le Beau roi singe", par l'opéra Wu du Zhejiang.**
- **Le 29 novembre, à 20h45 : Sinne Eeg (jazz scandinave).**

Contact : 01 30 87 07 07.

I À LA SOUCOUPE I

Le plein d'activités

Dans le cadre des Ateliers Parents Enfants, organisés le mercredi matin, de 10h à 12h, venez participer à l'atelier "argile", **mercredi 22 novembre,** avec l'association "La Fabrika", en présence d'ATD Quart Monde.

- **Mardi 21 novembre, à 17h**, lecture de contes et d'histoires par ATD Quart Monde, dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité.
- **Jeudi 23 novembre**, troc "vêtements et jouets", et atelier de customisation. Renseignements et inscriptions à l'accueil.
- **Vendredi 24 novembre, à 20h30**, sortie famille au théâtre Alexandre-Dumas : opéra-cirque "Le Beau Roi Singe", de Wu.

Tarif individuel : 4 € - tarif famille : 10 €. À partir de 8 ans. Inscriptions à l'accueil.

- Le Club Ados propose un nouveau créneau "accompagnement scolarité", les jeudis, de 16h à 18h30.
- Reprise de l'accueil de loisirs les mercredis, de 14h à 17h30, avec un temps multisports de 17h30 à 18h30. Au programme : activités manuelles, sorties, débats, jeux collectifs.
- Des créneaux de balnéothérapie vous sont proposés, le lundi, de 14h30 à 15h30 ainsi que le mercredi, de 9h30 à 10h30, grâce à un partenariat avec l'IME Michel-Pericard.
- Les seniors sont aussi en mouvement à La Soucoupe ! Venez participer aux différentes activités et sorties organisées par le projet "Le Bel âge au Bel-Air". Renseignements et inscriptions à l'accueil. ❖

I BLUFFANT ! I

Mercredi 8 novembre, le Centre administratif a été le théâtre d'un formidable vernissage. Celui de l'exposition "Fractales" * (visible jusqu'au 2 décembre), réalisée par les élèves des écoles primaires du Lycée international, de Marie-Curie, de Giraud-Teulon, et des collèges des Hauts-Grillets, Marcel-Roby et Lycée international. Sylvie Habert-Dupuis, première maire-adjointe, Gilbert Audurier et Sophie Clech, maires-adjoints, et René Prioux, conseiller municipal délégué, ont pu admirer un gigantesque cube multicolore et un triangle aussi léger que de la dentelle, réalisé avec des tickets de métro. Bluffant !

* Objet géométrique infiniment morcelé.

I DOM.BERTRAND À L'ESPACE VERA I

Jusqu'au 26 novembre, les œuvres du peintre Dom. Bertrand s'exposent aux cimaises de l'Espace Vera. L'inauguration de cette présentation s'est déroulée jeudi 9 novembre, en présence de la famille de l'artiste et d'Arnaud Pericard.

Dom. Bertrand, décédé en 2015, a laissé plus de 950 toiles, 500 dessins et une soixantaine de carnets de textes.

À LA CLEF ET À L'AGASEC

À LA CLEF

Mardi 28 novembre, à 20h :

Le Ballet urbain. Spectacle comico rythmique... Quand les bruits de la rue et les objets du quotidien deviennent musique et percussions et les spectateurs artistes.

Le rebond d'un ballon, les bruits de pas, l'eau qui coule, le froissement d'un journal, le frottement d'un balai, tout se décline en boîte à rythme pour "Matt et Charly", les deux personnages du Ballet Urbain. Avec eux, dans leur langage imaginaire mais universel, les bruits de la rue deviennent musique.

C'est un message de vie que passent les compères, tout en faisant rire petits et grands.

Dans une suite ininterrompue de situations drôles et communicatives, les spectateurs deviennent acteurs d'une histoire qui nous donne à voir la naissance d'un duo musical.

Ce spectacle est conçu pour vivre avec les enfants des moments interactifs. Il suscite une émulation qui amène chacun et chacune à développer son imaginaire et à réapprendre à savoir jouer avec trois fois rien.

Dès 3 ans. Tarif unique : 6 euros. Durée 45 minutes.

Le Ballet urbain, le 28 novembre, à 20h.

À L'AGASEC

Samedi 18 novembre :

-Café des parents, 9h30 à 10h30 ; séance de sophrologie, de 11h à 12h30, sur réservation obligatoire. Tarif : 10 euros.

- Atelier cuisine du monde, de 9h30 à 13h30. Inscription obligatoire. 5 euros adulte. Gratuit pour les enfants. Contact : 01 39 73 38 84 ou accueil@agasec.fr

-Concours de belote. Inscription sur place dès 20h.

Samedi 25 novembre :

- Groupe de parole "Maman Blues", de 9h30 à 12h. Inscription à mamanblues78@gmail.com.

Dimanche 26 novembre :

- "Les Aventuriers du jeu", à partir de 14h30.

Samedi 9 décembre :

- Sortie famille à la Comédie Française. Visite guidée.

Pour toute activité au sein de l'Agasec, l'adhésion famille reste obligatoire. Tarif : 5 euros l'année.

Appel à bénévoles : venez vivre une expérience humainement enrichissante en offrant une aide personnalisée aux enfants et jeunes de l'Agasec. Votre expérience et votre engagement ne feront que les impliquer et les motiver davantage.

Contact : accueil@agasec.fr ou secteur.famille@agasec.fr

Beaujolais Village

Vendredi 17 novembre et dimanche 19 novembre, au marché de la place du Marché-Neuf, venez fêter le Beaujolais Village. Vos commerçants vous offriront un sac cabas à retirer au stand animation Beaujolais Village.

EN BREF...

Par Les Amis du Vieux Saint-Germain

Le 23 novembre, de 14h à 17h, au château de La Roche-Guyon, visite de l'exposition "Hubert Robert et la fabrique des jardins", par Gabriel Wick, commissaire de l'exposition, puis visite guidée du jardin anglais.

Le 25 novembre, à 16h, salle Tati (12 bis, rue D.-de-Montardat) : conférence "150 ans d'archéologie en terres bibliques", par Estelle Villeneuve, chercheur associé à la maison de l'Archéologie René-Ginouvès (Nanterre).

Association des Villes françaises

Nouveaux arrivants à Saint-Germain ou récemment installés, vous pouvez rejoindre l'AVF en vous inscrivant les jeudis, de 14h30 à 16h30, à la Maison des Associations (3, rue de la République).

Théâtre interactif

Le 22 novembre, de 14h à 17h, au Jardin des Arts : spectacle théâtral interactif organisé par l'Association Gérontologique des Yvelines sur le maintien à domicile dans les meilleures conditions. Avec la compagnie Entrée de jeu. Gratuit et ouvert à tous.

Place aux Playmobil

Le 25 (de 10h à 19h), et le 26 novembre (de 10h à 18h), au Manège Royal (place Royale), une exposition de figurines Playmobil, issues de collections privées, sera proposée par Play-Original. Scènes géantes et stands de vente, Playmobil neufs et d'occasion, pièces détachées, etc…

Cette deuxième édition réserve des lots Playmobil à gagner.

Entrée + 1 billet de tombola : 4€ (adulte), et 2€ (enfant). Gratuit pour les moins d'un an.

Conférences-débats

Le 21 novembre, à 19h, à l'hôtel de ville (16, rue de Pontoise), la Maison des Associations, en partenariat avec le Centre de ressources et d'information pour les bénévoles (Crib), organise une conférence-débat sur le thème "Tout savoir sur la gouvernance d'une association", animée par Cindy Becaert, directrice du Crib, qui présentera l'organisation et le fonctionnement des instances dirigeantes, leurs rôles, pouvoirs et responsabilités.

Ouverte gratuitement aux responsables d'associations de la ville et des communes avoisinantes, et à tout acteur de la vie associative désireux de s'informer.

Le 28 novembre, à 20h30, à la Maison des Associations (3, rue de la République) : conférence-débat dans le cadre du Festival Solidarités sur le thème "Finances et économie : et si on pensait local ?".

Exposé de Banco Palmas, première banque solidaire au Brésil, née dans une favela, partenaire de CCFD-Terre Solidaire, par Katiana Oliveira, et d'associations locales (Le Racine, SEL, AMAP).

À LA BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA

Le 25 novembre, à 14h30 : conférence "Rubens, portraits princiers", en parallèle de l'exposition éponyme qui se tient au musée du Luxembourg jusqu'en janvier prochain.

Jusqu'au 30 novembre : "Passages", expositions du Photo-Club de Saint-Germain.

Samedi 2 décembre, à 10h30 : atelier "À la découverte du vinyle perforé" (sur inscription). Durée 2h.

JUSQU'AU 2 DÉCEMBRE, LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Trois films sont encore à l'affiche de "Frontières, exils : des films pour comprendre", thème du Mois du film documentaire, proposé par les médiathèques.

"Fuocoammare, par delà Lampedusa", de Gianfranco Rosi, le 18 novembre, à 15h. Ours d'Or au Festival de Berlin 2016, ce film s'intéresse aux habitants de cette île, située entre Malte et la Tunisie, et sur laquelle les migrants arrivent par milliers...

À 17h, à l'issue de cette projection, les éditions Bruno Doucey présenteront l'anthologie poétique *"Passagers d'exil"*, parue en octobre, dans laquelle 60 poètes du monde entier disent leur sens de l'hospitalité et offrent leurs mots comme autant de mains tendues. Certains d'entre eux seront présents.

***"Ici et là-bas"*, de Thibault Férié, le 25 novembre, à 16h. Il s'appelle Denis, il est kenyan et il n'est pas seul. Des hommes et des femmes, religieux et laïcs, tendent la main à ceux qui ont tout laissé derrière eux...**

***"Chrétien d'Irak, des vies en exil"*, de Sybille Delaître, le 2 décembre, à 15h. Chassés de chez eux par Daech, des milliers de chrétiens irakiens ont tout perdu en quelques heures, vivant désormais dans des camps, des immeubles en construction, des caravanes, portés par la force de leur croyance...**

http://mediatheques.saintgermainenlaye.fr
www.moisdudoc.com

Bibliothèque multimédia (Jardin des Arts).

Contact : 01 70 46 40 00.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

L'association *Les Petits frères des pauvres de Saint-Germain-en-Laye* organise, le 24 décembre à l'Institut Notre-Dame, une soirée de réveillon pour les personnes âgées dans la solitude. Elle recherche des bénévoles le 23 décembre (matin) pour l'aménagement de la salle ; le 24 décembre (matin) pour la décoration de la salle, l'après-midi pour porter les fleurs et les colis aux personnes ne pouvant se déplacer et aller chercher celles qui peuvent participer ; le soir du réveillon pour assurer le service et l'animation des tables, ramener les personnes chez elles, aider à ranger la salle.

Contact : banlieue.stgermain@gmail.com, et 01 34 51 08 06. Par courrier à : *Les Petits frères des pauvres de Saint-Germain-en-Laye* - 20, rue de la Maison-Verte.

L'association Étape 3A, accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (4, rue de Tourville), recherche des bénévoles. Contact : 01 30 61 23 15 et 06 10 61 24 95.

L'Agasec recherche des personnes pouvant offrir une aide personnalisée aux enfants et jeunes du centre.

Contact : accueil@agasec.fr ou secteur.famille@agasec.fr

KERMESSE DE LA PAROISSE SAINT GERMAIN

La paroisse Saint Germain organise sa fête annuelle du 1er au 3 décembre, au Manège Royal (place Royale). Vendredi 1er décembre, dîner dansant sur le thème "La magie du cirque". Places limitées. Inscription au préalable au presbytère (place Charles-de-Gaulle). Samedi 2, de 14h à 18h30, et dimanche 3, de 11h à 18h, entrée libre aux ateliers pour les enfants. Nombreux stands pour vos cadeaux de Noël.

Dimanche 3, possibilité de déjeuner sur place en famille et de participer à des animations et des jeux à partir de 14h. Parking gratuit à l'école Saint-Erembert (accès par l'avenue Gambetta) - 01 34 51 99 11.

http://saint-germain.paroisses-stgermainenlaye.net

CRÉATEUR DE BOUGIES LED

BLOOLANDS

Créateurs de lumières, Pascale Fléchelles et Olivier Schonfeld ont imaginé *Bloolands* voici un peu moins de dix ans.

Ils ont conquis grands acteurs du tourisme, du divertissement, magazines de décoration et clients qui, avec leur bougies, guirlandes, décors, veilleuses, aménagent leur intérieur et extérieur, et trouvent de formidables cadeaux, poétiques, légers et économes en énergie !

Influencées par la forêt, les fleurs, les souvenirs d'enfance, la majorité des créations de Pascale et Olivier sont imaginées et réalisées dans leur atelier en France, avec la collaboration d'artisans français et indiens, et des papiers provenant majoritairement du Japon et d'Italie.

Une très grande variété de leurs réalisations - bien plus encore que sur le site (*www.bloolands.com*) est exposée à Saint-Germain.

N'hésitez pas à en pousser la porte car elle n'est ouverte que jusqu'au 24 décembre !

Ouvert du mardi au samedi, de 10h à 19h. Et les dimanches 10 et 17 décembre ainsi que le lundi 18 décembre, de 10h à 18h. Dimanche 24 décembre, de 10h à 16h.

10 TER, RUE DE LA SALLE

LA BARQUE DE PIERRE
LIBRAIRIE RELIGIEUSE
Santons - Cartes - Images de communion - Icônes - Statues - Croix
Livres - BD - Magazines - CD - DVD - Médailles - Encens - Bougies
36, rue des Louviers - 78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. : 01 39 73 00 14 - Du mardi au samedi de 10h à 19h

LEMONNIER PEINTURE
Depuis 1960
Peinture, Revêtements de sols & murs,
Ravalement de façades, Vitrerie.
39, rue de la Vieille-Butte - 78100 ST-GERMAIN-EN-LAYE
Tél. 01 34 51 38 39 - www.lemonnierpeinture-yvelines.fr

DISPARITION

MAX DANA

Né en 1931 à Tunis dans une famille d'enseignants, le docteur Max Dana s'est éteint le 4 novembre, à l'âge de 86 ans.

Arrivé à Paris en 1952 avec une bourse pour commencer des études de médecine, il gagne vite ses premiers galons : lauréat de la faculté de médecine de Paris, interne des hôpitaux de Paris, puis chef de clinique à la faculté de Paris.

En 1961, il a la chance d'effectuer son service militaire dans la Marine, chez le Professeur Henri Laborit, qui lui ouvrira des pistes de travail hors des sentiers battus de la médecine classique, des idées reçues, et parfois du "médicalement correct".

De 1964 à 1976, il crée le premier service moderne de radiothérapie et les premières consultations multidisciplinaires de l'Assistance Publique à l'Hôpital Saint-Louis, et participe, avec le professeur Jean Bernard, à l'élaboration d'un protocole de traitement de la maladie de Hodgkin qui en bouleverse le pronostic.

De 1969 à 1979, il modernise et réorganise le service de radiothérapie cancérologie à l'hôpital américain en tant que chef de service.

De 1976 à 1997, il est chef de service à l'hôpital de Poissy/Saint-Germain, où il crée un service pilote de radiothérapie-cancérologie, et organise le dépistage des cancers dans les Yvelines en créant l'ADMY.

Retraité en 1997, Max Dana poursuit des activités médicales bénévoles en particulier au Comité de Protection des Personnes (CPP) de l'Hôpital, et se consacre à de nombreuses activités artistiques.

Collectionneur passionné, initié à l'art moderne par d'anciens professionnels de l'art qu'il a soignés, il organise des expositions pour l'humanisation des hôpitaux, en particulier à l'hôpital de Poissy/Saint-Germain, et des expositions-ventes d'œuvres offertes par des artistes dans des lieux prestigieux pour lutter contre le cancer.

En 2000, il crée le site internet et l'association *L'Oeil Neuf* qui a pour objectif l'initiation à l'art moderne et contemporain par des expositions didactiques, la découverte et la promotion d'artistes de qualité.

Médecin profondément humain et pédagogue, auteur de *"Le cancer et la fourmi"*, livre sur sa carrière médicale, et d'un DVD de vulgarisation *"Initiation à l'art moderne et contemporain"*, il laisse sa femme Hélène, trois filles, sept petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Le Journal de Saint-Germain présente ses condoléances à sa famille et à ses proches. ❖

NAISSANCES

- Noam Dembele
- Samia Abdelaziz
- Loris Treca
- Ilyes Bougriene
- Clémence Gouillart
- Rafael Sigurdsson
- Syana Marie
- Michael Haye
- Côme Szarek
- Kylian Ourhiati

DÉCÈS

- Eugène Ghiringhelli
- Jeannine Gatti
- Raymond Moriceau
- Yvonne Rizzotto, veuve Jaquetel
- Georgette Picard
- Hedwig Noack
- Capucine Perrault
- Nadine Bauer
- Andrée dite Annie Beaujard, veuve Rouge

ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

L'émotion du souvenir

Cette année, la cérémonie de commémoration de l'Armistice 1918 a réuni pour la première fois, autour d'Arnaud Pericard, des élèves de l'école Ampère et les choristes de *Dédicace*, qui ont interprété La Marseillaise.

Devant le Monument aux Morts, dans le Domaine national, police municipale, pompiers, militaires, douaniers, anciens combattants et associations patriotiques, élèves du Lycée international, du lycée Horticole, du collège Debussy, demoiselles de la Maison d'Éducation de la Légion d'Honneur, ont rendu hommage aux combattants.

La cérémonie a également eu lieu en présence de Stéphane Grauvogel, sous-préfet de Saint-Germain, Sylvie Habert-Dupuis, première maire-adjointe, Bruno Lacarrière, chef d'état-major de la zone de défense et de sécurité Paris, commandant la base de défense Île-de-France et commandant d'armes de la place de Saint-Germain-en-Laye, Jean Mencacci, inspecteur principal, Marta de Cidrac, sénatrice et conseillère municipale, Natalia Pouzyreff, députée des Yvelines, Jean-Noël Amadei, conseiller départemental, et des membres du Conseil municipal junior. ❖

EN HOMMAGE AU GÉNÉRAL DE GAULLE

Le 9 novembre, dans les jardins de l'hôtel de ville, Arnaud Pericard a déposé une gerbe sur la stèle du général de Gaulle pour célébrer le 47e anniversaire de la mort de l'homme de la France libre.

Le maire était accompagné de Sylvie Habert-Dupuis, première maire-adjointe, d'Isabelle Richard, maire-adjointe, de William Petrovic, conseiller municipal délégué aux anciens combattants, et des représentants d'associations d'anciens combattants.

VOUS ÊTES SAINT-GERMANOIS ET VOUS NE RECEVEZ PAS *LE JOURNAL DE SAINT-GERMAIN* ?

INFO DISTRIBUTION
01 30 87 20 74

IMMOBILIÈRE DES YVELINES

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

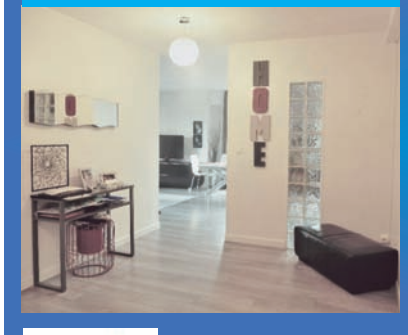

10 min à pied RER Saint-Germain. Superbe vue sur la Défense et La tour Eiffel. Appartement de 92 m² au calme et sans vis-à-vis. Dernier étage avec ascenseur, entrée spacieuse, salon sur balcon, cuisine équipée, 3 chambres, sdd, sdb, wc. Lumineux, idéalement situé et récemment rénové. Cave et double place de parking.

Prix : 459 000 €
DPE : en cours Ref : 4359

LE PECQ

10 mn RER, limite St Germain, dans copropriété en pierre de taille de standing avec ascenseur et gardien, studio de 23,5 m² environ refait à neuf avec entrée, pièce principale avec terrasse de 8 m² avec vue panoramique, cuisine ouverte équipée et sdd avec WC. Cave et parking privatif extérieur.

Prix : 189 000 €
DPE : E Ref : 4360

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Beaucoup de cachet pour ce deux pièces très lumineux en hyper-centre comprenant une entrée, une cuisine équipée ouverte sur le séjour, une chambre, une salle d'eau et un WC.
Poutres apparentes et tomettes.
Au calme, pas de vis-à-vis, bonne exposition.
À voir rapidement.

Prix : 283 000 €
DPE : En cours Ref : 4316

IDY
3, place André-Malraux
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
(sortie RER face au château)

01 39 73 38 52
www.immobiliere-des-yvelines.fr

LAURA FLESSEL, MINISTRE DES SPORTS, AU QUARTIER GOUPIL

“Le sport est un vecteur d’intégration qui change le regard des autres”

Sylvie Habert-Dupuis et Paul Joly l’ont indiqué à Laura Flessel : *“le vivre-ensemble est une priorité de l’action municipale”*.

Laura Flessel a rencontré José Letartre qui fait partie de l’équipe de France de para-dressage (à d. le capitaine Célérier).

Le 3 novembre, Laura Flessel était présente à Saint-Germain à l’occasion d’un déplacement dans les Yvelines sur le thème du sport, vecteur d’intégration et de lutte contre les discriminations.

Après s’être arrêtée à Achères, la ministre des Sports s’est rendue au quartier Goupil qui abrite le centre d’instruction équestre de la Garde Républicaine et sert de cadre aux entraînements de l’équipe de France de para-dressage.

L’IMPORTANCE DU SPORT

Accueillie par le capitaine Philippe Célérier, commandant du centre, sélectionneur et entraîneur de l’équipe de France, Laura Flessel a souligné l’importance du sport : *“il joue un rôle fondamental dans la construction de soi. Il permet de se découvrir soi-même et d’aller jusqu’au bout de ses limites physiques et mentales. Il apprend aussi le respect de soi et des autres. Le sport est par nature un vecteur d’intégration. Apprendre la vie en commun, développer un esprit d’équipe et partager des valeurs, tout cela fait du sport une expérience unique dans la construction d’une personnalité”*.

Au cours de sa visite, qui a eu lieu en présence de Stéphane Grauvogel, sous-préfet de Saint-Germain, Sylvie Habert-Dupuis, 1ère maire-adjointe, Paul Joly, maire-adjoint chargé du Logement, de l’Accessibilité et de la Cité de demain, Natalia Pouzyreff, députée des Yvelines, Jean-Noël Amadei, conseiller départemental et 1er maire-adjoint du Pecq, et du général de division Damien Striebig, commandant de la Garde Républicaine, la ministre des Sports est allée à la rencontre de José Letartre, un cavalier amputé des deux jambes qui mène une carrière d’athlète de haut niveau tout en étant employé comme chauffeur de poids lourd à la mairie de Paris.

“Le sport joue un rôle fondamental dans la construction de soi”

À CHEVAL, LE HANDICAP S’EFFACE

Cavalier le plus expérimenté de l’équipe de France, José Letartre a participé à cinq Olympiades. Au cours de toutes ces années, il a pu mesurer la place grandissante qui est accordée aux Jeux Paralympiques.

“Je me souviens que lors de mes premiers Jeux à Atlanta, en 1996, il n’y avait eu que trois minutes de retransmission. À Rio en 2016, France Télévision a proposé plus de 200 heures !”.

À cheval, le handicap s’efface mais cet intérêt pour le handisport touche toutes les disciplines.

“À Londres en 2012, je me souviens que le stade d’athlétisme était comble. Il n’y avait plus une seule place libre !”, a souligné le capitaine Célérier. *“Dans le cas d’une personne en situation de handicap, le sport offre l’occasion de pleinement s’approprier un corps qui ne répond pas toujours, ou plus toujours, comme on le voudrait”*, a poursuivi la ministre.

“C’est aussi un moyen de se construire une identité, à travers la compétition, qui soit liée au talent et non pas seulement au handicap. Le sport et les compétitions permettent également de changer le regard des autres, et de changer le regard que l’on porte sur soi-même”.

“Changer le regard des autres et celui que l’on porte sur soi”

“Le sport est un levier fédérateur”, ont ajouté Sylvie Habert-Dupuis et Paul Joly. *“Saint-Germain sensibilise les enfants au handicap dans le cadre des pratiques sportives et en organisant des ateliers de simulation en fauteuil. Le vivre-ensemble est une priorité de l’action municipale”*. ❖

LE QUARTIER GOUPIL, UN CENTRE D’ÉLITE

Le Centre d’instruction du régiment de cavalerie de la Garde Républicaine est implanté au quartier Goupil, à Saint-Germain, depuis 1966.

Il assure la formation équestre des officiers et sous-officiers. En 2016, 161 stagiaires sont passés par le quartier Goupil. Le centre d’instruction reçoit également chaque année une quarantaine de chevaux de trois ans qui doivent apprendre à porter l’homme. Aux missions propres de la Garde Républicaine (services d’honneur à pied et à cheval, escortes…), le centre ajoute l’enseignement des trois disciplines olympiques : dressage, concours complet et concours de saut d’obstacles.

Le 3 novembre, Laura Flessel a visité le quartier Goupil.